

DEVENIR INITIATEUR

PRESENTATION DU STAGE

SAMEDI 27 SEPTEMBRE 2025

OYONNAX

Sylvie BOULLY /E4 - STAGE INITIAL INITIATEUR - 2025



A la fin de cette présentation, vous serez capable de:

- Vous situer dans le stage Initial E1
- Définir votre représentation de l'initiateur
- Citer les compétences, prérogatives et rôles de l'initiateur
- Détailler les étapes du cursus de formation du E1
- Intégrer les objectifs et modalités d'évaluation du stage initial
- Vous situer dans l'organisation du planning de stage.

I. Qui sommes nous ?

II. Pour vous, qu'est ce qu'un Initiateur ?

III. Votre cadre de pratique:

Règlementations et rôles

IV. Votre cursus de formation :

Accès, stages , examen

V. Planning de votre stage initial initiateur

VI. Modalités administratives & pratiques



I. QUI SOMMES NOUS ? FUTURS E1 & FORMATEURS

NOM, PRÉNOM ?

MOTIVATION ?

CLUB ?



PROJETS ?

EXPÉRIENCES
DE
FORMATEUR ?

EXPERIENCES
EN
PLONGEE ?

SYLVIE B/ MF2
OYONNAX -

- STAGE INITIAL INITIATEUR-

II. POUR VOUS , C'EST QUOI UN E1 ?



SYLVIE B/ MF2
OYONNAX -

- STAGE INITIAL INITIATEUR-

LES COMPETENCES DU E1

« CONNAITRE LE CADRE RÉGLEMENTAIRE DE L'ACTIVITÉ ».

« CONCEVOIR, RÉALISER ET ÉVALUER UN ACTE D'ENSEIGNEMENT ».

« ORGANISER ET SÉCURISER L'ACTIVITÉ ».

« ORGANISER UN CURSUS DE FORMATION NIVEAU 1 ».



PRÉROGATIVES DU E1

1/ DANS LE CODE DU SPORT (avril 2012) « Etablissement d'APS organisant la pratique de la plongée subaquatique : Art. A.322-71 à A. 322-101 et ses annexes »

- **Enseignant de niveau 1 (Annexe III-15b) :**
 exploration ou enseignement
 en piscine, fosse ou milieu naturel dans **l'espace 0 - 6m**

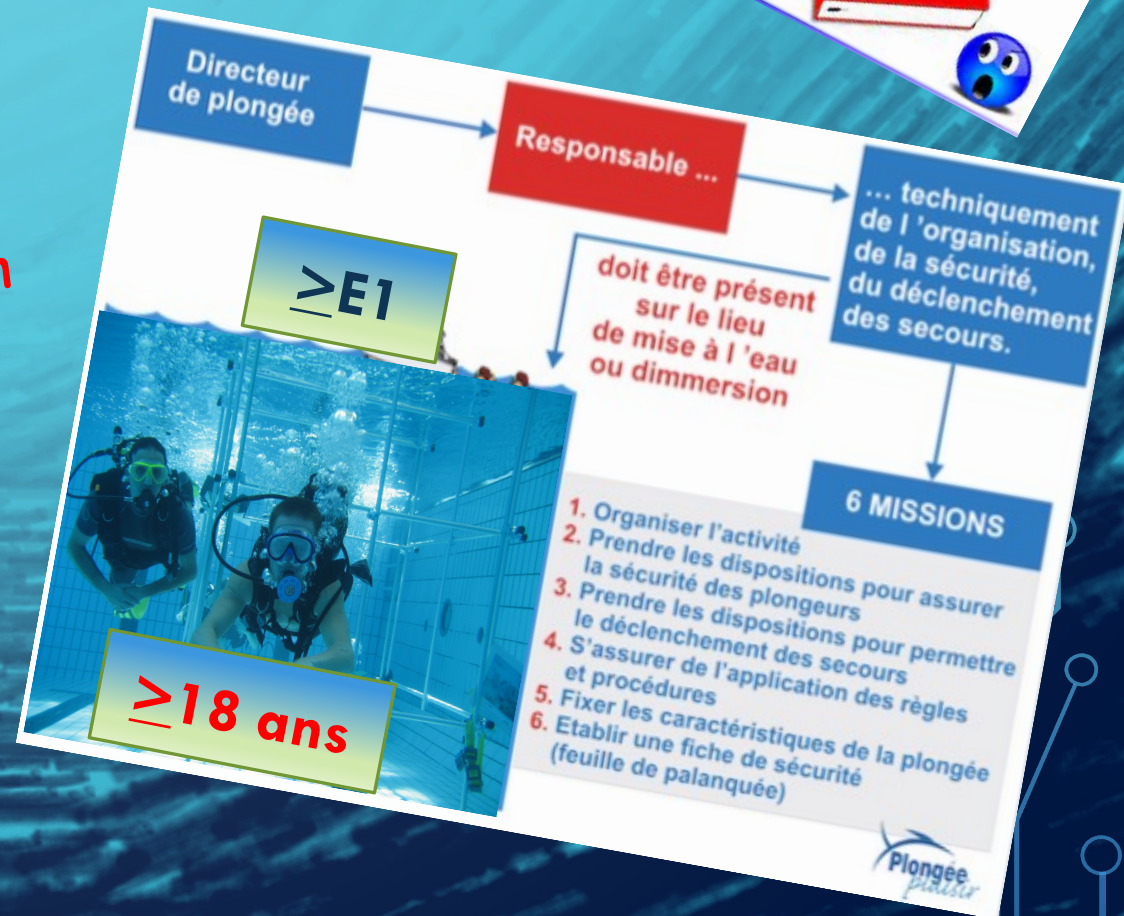
- **Directeur de plongée (Art. A. 322-98)**
 en piscine ou fosse < 6 m

En plus, il peut autoriser :

- des PE12 à plonger en autonomie
- des GP à réaliser des Baptêmes

SYLVIE B/ MF2
 OYONNAX -

- STAGE INITIAL INITIATEUR-



PRÉROGATIVES DU E1

2/ DANS LE MFT « E1 », Version Mars 2025 .

E1: - Enseigner, sauf avis contraire du Président, la plongée au sein d'un club, du débutant au plongeur Niveau 2 dans l'espace 0 - 6 m (artificiel & naturel).
- Valider les compétences du diplôme de plongeur Niveau 1 en milieu artificiel, sous la signature du Président de club. Le numéro du tampon doit être celui figurant sur sa carte E1.

E2: - Enseigner, sauf avis contraire du Président, la plongée au sein d'un club, dans l'espace 0 - 20 m *du débutant jusqu'au Guide de Palanquée*, sous la direction, au minimum, d'un moniteur E3 licencié.

- Valider les compétences des diplômes N1&N2 sous la signature du Président pour le Niveau 1, et du Président et d'un moniteur E3 minimum pour le Niveau 2.
- Valider les plongées encadrées. Le numéro du tampon doit être celui de sa carte initiateur E2 / moniteur 1 Etoile CMAS (dernière suite de chiffres)

Ex : FRA/F00/11/02/041279/58/22/00000009842 : N° à retenir en gras.



RÔLES & RESPONSABILITES

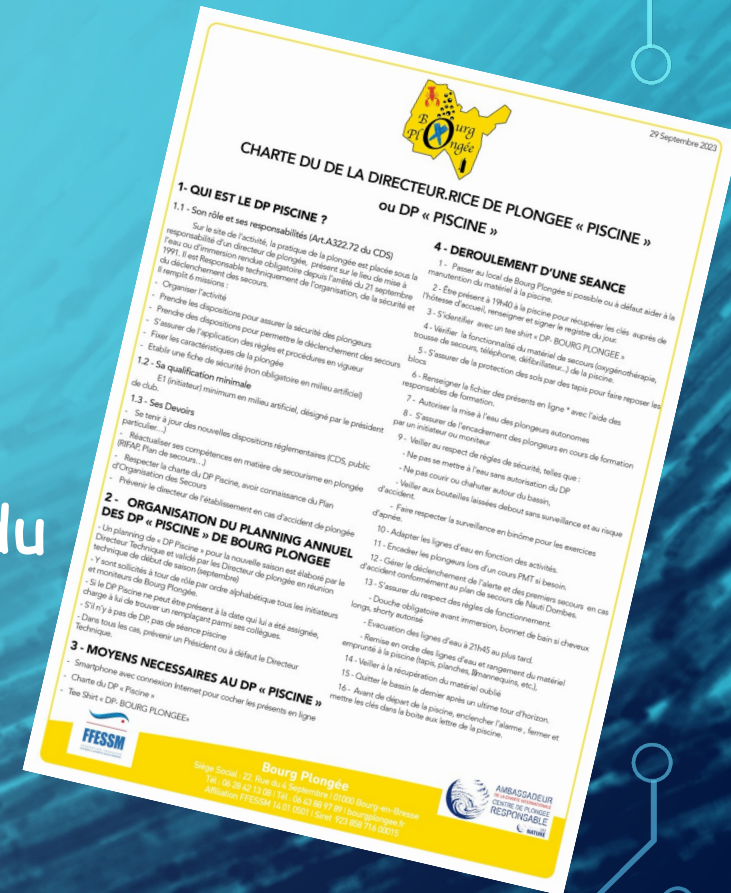
- DANS VOTRE RÔLE DE FORMATEUR

- Contribuer à l'élaboration des programmes N1, N2, Jeunes Plongeurs avec le responsable de la formation et l'équipe pédagogique.
- Concevoir et conduire des séances pratiques et théoriques
- Participer aux réunions techniques
- Organiser les cours et le suivi des apprenants.
- **Etre exemplaire :**
 - Respecter toutes les règles organisationnelles, CDS, fédérales et RI.
 - Adopter en toute circonstance un comportement compatible avec les valeurs du sport et l'esprit fédéral => « citoyens du sport »
- **Etre « OPEN »** curieux , évoluer et se remettre en question
=> la pédagogie est une science qui évolue !

ROLES & RESPONSABILITES

- DANS VOTRE RÔLE DE DP « PISCINE »

- En plus des 6 missions du DP définies par le CDS ,
- Se conformer à la charte de DP « piscine » si elle existe
- Respecter et faire respecter le règlement intérieur du club.
- Connaître les différents projets et activités de formation .





SYLVIE B/ MF2
OYONNAX -

- STAGE INITIAL INITIATEUR-

I « LE STAGE INITIAL E1 »

➤ Conditions d'accès

- 15 ans révolus (date du début du stage initial), Francophone.
- Licence FFESSM valide, CACI valide si pratique
- PA20 minimum ou diplôme équivalent.

➤ Obligation de présence sur l'intégralité du stage

➤ Objectif : Préparer le stage en situation (initiation à 3 modules)

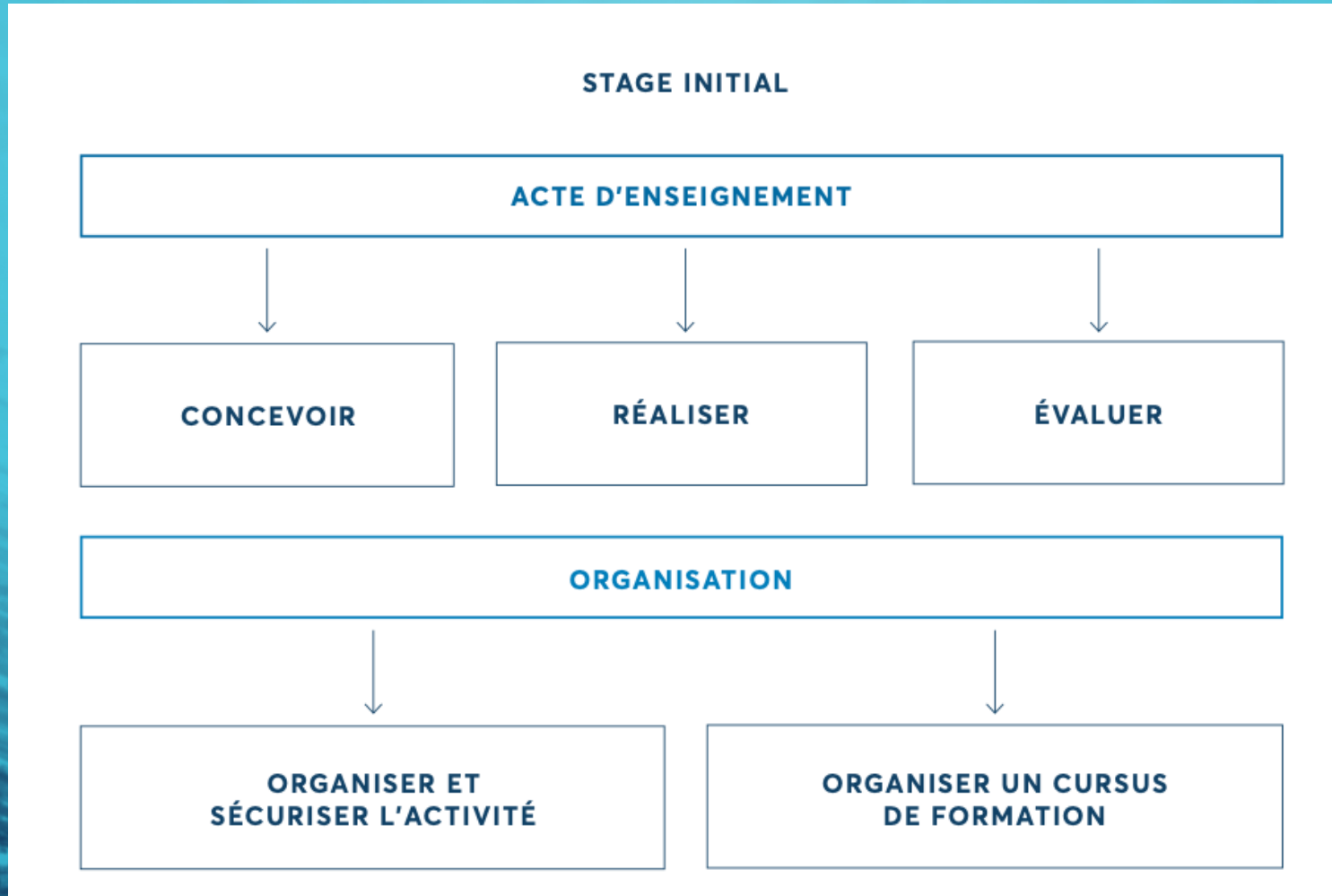
« Cadre réglementaire », « Acte d'enseignement » et « Organisation »

➤ Délivrance d'un livret pédagogique validé par un MF2 mini

➤ Validité de 3 ans (fin du stage initial) pour se présenter à l'examen



I « LE STAGE INITIAL E1 »



I « LE STAGE INITIAL E1 »

1^{ère} COMPÉTENCE :
 « CONNAÎTRE LE CADRE
 RÉGLEMENTAIRE DE L'ACTIVITÉ ».

SYLVIE B/ MF2
 OYONNAX -

- STAGE INITIAL INITIATEUR

— CADRE RÉGLEMENTAIRE

1 — Connaissances	2 — Commentaires
Règlementation relative à l'organisation et aux conditions de pratique de la plongée en exploration citées dans le Code du Sport et le MFT.	<ul style="list-style-type: none"> • Prérogatives du E1 et du E2. • Prérogatives des différents niveaux de plongeurs. • Équipements obligatoires et facultatifs des plongeurs et des encadrants. • Matériel obligatoire sur le lieu de plongée. • Conditions d'évolution des jeunes plongeurs à la FFESSM.
Contenus de formation (MFT).	<ul style="list-style-type: none"> • Principalement ceux concernant les prérogatives du E1 : jeunes plongeurs, niveau 1 et niveau 2.
Responsabilités civile et pénale de l'encadrant et du Directeur de Plongée.	<ul style="list-style-type: none"> • Responsabilités civile et pénale. • Mise en danger d'autrui. • Obligations de moyens et de résultat.
Assurances liées à la licence fédérale.	<ul style="list-style-type: none"> • Responsabilité civile au tiers. • Assurance associée à la licence fédérale. • Assurances individuelles complémentaires.
Certificat médical d'Absence de Contre- Indication à la pratique sportive (CACI).	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître son champ d'application en plongée.
Matériel : blocs, détendeurs, gilets, PMT.	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien courant. • Règles d'hygiène.
Équipements de protection individuelle (EPI).	<ul style="list-style-type: none"> • Définition. • Structures concernées : clubs associatifs et SCA. • Obligations de marquage, de suivi et d'archivage.
Normes.	<ul style="list-style-type: none"> • Définition et rôle. • Obligation faite aux industriels de respecter des contraintes de fabrication en vue de protéger le consommateur. • Obligation de maintenir les caractéristiques techniques du fabricant (ex : un tuyau MP doit être remplacé par un tuyau identique à celui d'origine).
Connaissances et respect du milieu naturel.	<ul style="list-style-type: none"> • Décrire la faune et la flore : espèces courantes dans les sites de pratiques concernés. • Citer les règles relatives au respect de l'environnement et expliquer leur esprit. • Faire évoluer sa palanquée et réaliser les exercices sans nuire à l'environnement. • Connaître la charte du plongeur responsable et les sites ressources: DORIS, etc.
Promotion des valeurs citoyennes de la République par le sport.	<ul style="list-style-type: none"> • Voir chapitre spécifique.



I « LE STAGE INITIAL E1 »

2^{ème} COMPETENCE : ENSEIGNER

— CONCEVOIR

1 — Objectifs	2 — Commentaires
Définir des objectifs de formation sur la base des contenus à enseigner.	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier la nature du contenu à enseigner. • Distinguer les notions de compétence et de capacité. • Aborder la notion d'objectif en terme « d'intention » qui peut être précisée en fonction du contexte (<i>objectif final pour une compétence, objectif intermédiaire pour une capacité, objectif de séance, etc.</i>). • Aborder la notion de progression sur le plan de la gestion de la difficulté et de celle du volume de l'apprentissage. Il en découle la notion de séance et de séquence.
Positionner l'enseignement dans le cursus.	<ul style="list-style-type: none"> • Le positionnement s'appuie sur la notion d'acquis et de prérequis. • En pratique, les prérequis sont identifiés en intégrant la notion de déroulement chronologique des apprentissages. • Le positionnement doit être mis en lien avec la notion d'évaluation initiale.
Justifier la séance.	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en relation prérogatives et compétences. • En pratique, l'apprentissage doit être relié à une compétence qui relève d'un comportement attendu dans le cadre des prérogatives du plongeur. • En théorie : les éléments d'enseignement sont intégrés à la pratique pour permettre de lui donner du sens.
Définir une stratégie d'enseignement.	<ul style="list-style-type: none"> • En pratique : <ul style="list-style-type: none"> — élaborer des situations d'apprentissage qui permettent d'atteindre les objectifs de formation, réalisables en fonction des acquis et prenant en compte la sécurité (<i>ex. : exercices, mises en situation, ...</i>). — adapter la démarche pédagogique aux spécificités du public (<i>ex. : jeunes plongeurs, séniors, etc.</i>). — Identifier les moyens d'explication, concevoir des outils adaptés ou évaluer la pertinence d'outils existants, et éventuellement les adapter au contexte de l'apprentissage.
Évaluer.	<ul style="list-style-type: none"> • Sur la base des critères de formation et de réalisation, définir des critères d'évaluation. • Concevoir les modalités d'évaluation.

— RÉALISER

1 — Objectifs	2 — Commentaires
Accueillir les plongeurs.	<ul style="list-style-type: none"> • Adopter en toutes circonstances un comportement respectueux des valeurs du sport et de la fédération. • Accueillir, informer et prendre en charge les plongeurs. • Avoir un vocabulaire adapté et un comportement respectueux à l'égard des plongeurs. • Prendre en compte les spécificités des plongeurs (<i>enfants, ados, etc.</i>).
Animer une séance.	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre une animation adaptée au public (<i>jeunes, adultes...</i>). • Gérer le déroulement temporel de la séance.
Communiquer.	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre une communication efficace (<i>pour une ou plusieurs personnes</i>). Avoir une élocution claire, un débit de paroles limpide et compréhensible. • Maintenir un contact permanent et bienveillant avec ses élèves, être à leur écoute et rester attentif à leurs préoccupations.
Mettre en œuvre une stratégie de formation et utiliser les outils pédagogiques.	<ul style="list-style-type: none"> • En pratique : <ul style="list-style-type: none"> — Présenter et justifier les objectifs de la séance. — Expliquer les situations d'apprentissage en intégrant les éléments théoriques (<i>chronologie, déroulement, critères de réalisation, performance attendue, etc.</i>). — Évaluer la compréhension. — Mettre en œuvre une organisation matérielle. — Prendre en compte la sécurité. — Mettre en œuvre des situations, observer et restituer en vue de l'évaluation.
Mettre en place des remédiations.	<ul style="list-style-type: none"> • En pratique : <ul style="list-style-type: none"> — Identifier les dysfonctionnements (<i>situation trop complexe, lieu de réalisation inadapté, appréhension inattendue de l'élève, etc.</i>). — Les analyser et réajuster les situations d'apprentissage pour assurer leur fonctionnalité en toute sécurité. — S'assurer de la compréhension des éléments de théorie intégrés au déroulé de la séance.

— ÉVALUER

1 — Objectifs	2 — Commentaires
Réaliser une évaluation initiale (ou diagnostique).	<ul style="list-style-type: none"> • Lors de la phase de conception de l'acte d'enseignement, les prérequis (<i>acquis strictement nécessaires à la mise en œuvre d'un nouvel apprentissage</i>) ont été identifiés. • Le but de cette compétence est de vérifier que ces éléments sont acquis par les élèves. • L'évaluation peut reposer sur le suivi des élèves ou sur une vérification ponctuelle et ciblée.
Réaliser une évaluation formative.	<ul style="list-style-type: none"> • Repose sur la nécessité d'évaluer la pertinence et le bon fonctionnement de la stratégie de formation. • En pratique : <ul style="list-style-type: none"> — Évaluer la pertinence et le bon fonctionnement des situations d'apprentissage proposées. — L'observation doit permettre un repérage de dysfonctionnements, une analyse et la mise en œuvre de remédiations. • On travaille sur l'observation, la réactivité et l'adaptabilité du moniteur face aux difficultés de ses élèves.
Réaliser une évaluation finale (ou sommative).	<ul style="list-style-type: none"> • Un acte d'enseignement est sous tendu par un objectif de formation, il est donc nécessaire de déterminer si le contrat est rempli. • Il s'agit d'évaluer si l'on a atteint un objectif fixé, avec un niveau de performance attendu, ce qui nécessite la maîtrise d'un système de mesure (<i>fait/non fait, acquis/non acquis...</i>) s'appuyant sur l'identification de critères et d'indicateurs. • En pratique : il s'agit d'évaluer le niveau d'acquisition de l'apprentissage proposé. Cette évaluation repose sur les capacités d'observation et d'analyse du formateur.



I « LE STAGE INITIAL E1 »

3^{ème} COMPÉTENCE : ORGANISER

— ORGANISER ET SÉCURISER L'ACTIVITÉ

1 — Objectifs	2 — Commentaires
Accueillir les plongeurs.	<ul style="list-style-type: none"> • Adopter en toutes circonstances un comportement respectueux des valeurs du sport et de la fédération. • Accueillir, informer et prendre en charge les plongeurs. • Avoir un vocabulaire adapté et un comportement respectueux à l'égard des plongeurs. • Prendre en compte les spécificités des plongeurs (<i>enfants, ados, etc.</i>).
Organiser le déroulement d'une séance pratique.	<ul style="list-style-type: none"> • Constituer les groupes/palanquées dans le respect des normes d'encadrement. • Les répartir sur le lieu de la séance en fonction du nombre d'élèves et d'encadrants, du matériel à disposition, des lignes d'eaux, des caractéristiques du bassin, etc. • Gérer la durée de la séance. • Gérer les aspects matériels et sécuritaires.
Sécuriser et surveiller.	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les risques liés aux différentes pratiques. • Prendre en compte les particularités liées aux différents publics : jeunes, seniors, restrictions d'ordre médical, etc. • Prévenir les situations à risque. • Organiser la surveillance de l'activité.
Réagir en cas d'accident.	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître le plan d'évacuation et d'organisation des secours. • S'occuper de la victime : compétence acquise par le RIFAP. • Rédiger une fiche d'évacuation et de prise en charge.

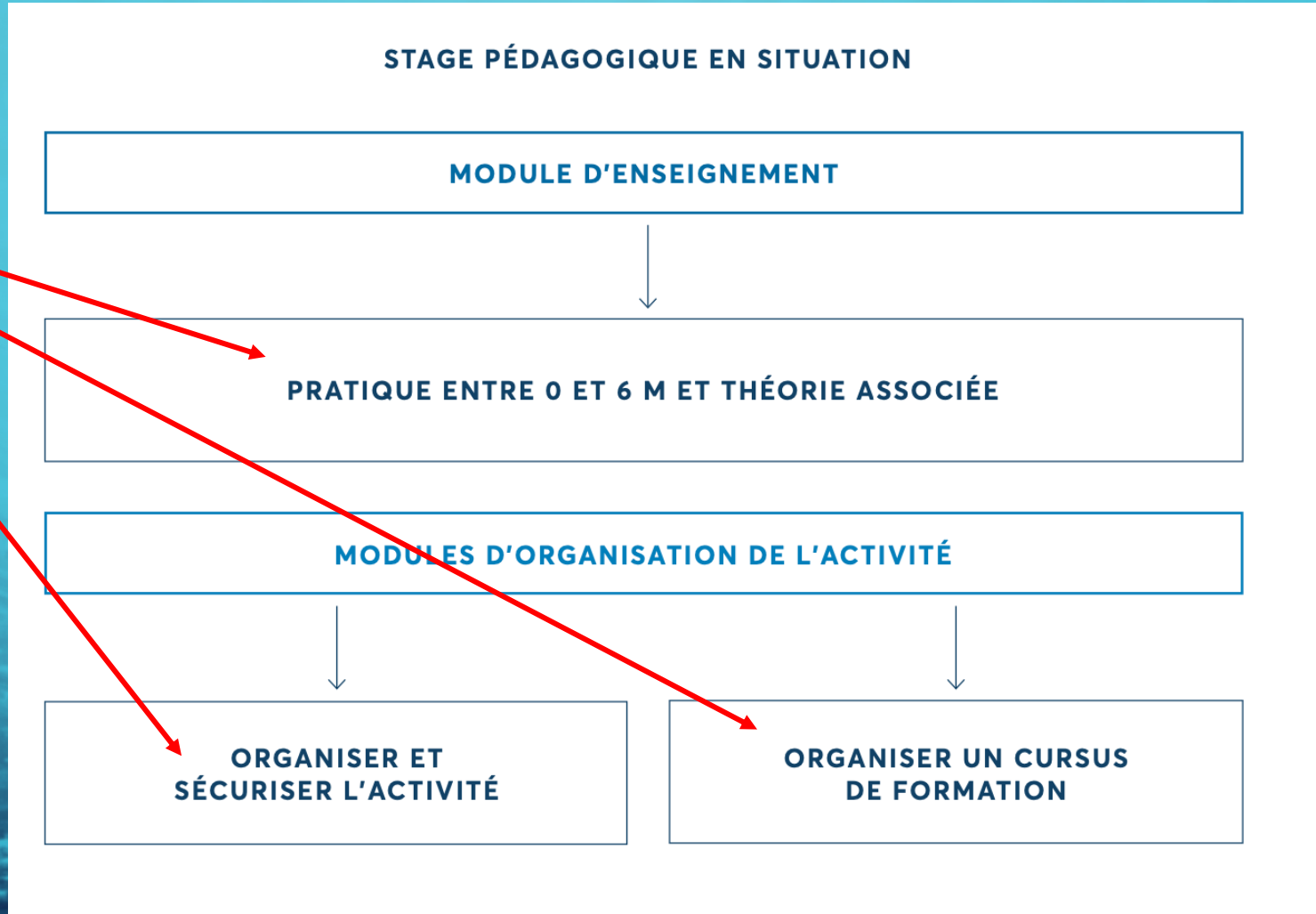


— ORGANISER UN CURSUS DE FORMATION

1 — Objectifs	2 — Commentaires
Identifier la nature des cursus à organiser.	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier la nature et le volume de l'ensemble des contenus de formation à organiser dans l'espace 0 - 6 m. Utiliser le cadre réglementaire (<i>Code du Sport, référentiels des plongeurs</i>) pour identifier les contraintes.
Planifier.	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser la programmation en fonction des contraintes de progression. • La notion de programmation est abordée en terme d'organisation des contenus dans le temps. • La notion de progression renvoie à l'utilisation des acquis et des prérequis qui créent des contraintes, notamment dans la chronologie des contenus.
Définir une logistique matérielle.	<ul style="list-style-type: none"> • Définir l'ensemble des moyens matériels à mettre en œuvre. • Gérer de manière optimale les moyens disponibles. • En pratique: identifier le matériel nécessaire à la pratique de l'activité (<i>équipement individuel, mise en œuvre d'ateliers, matériel de secours, etc.</i>). • Les moyens sont définis en nombre suffisant en fonction du nombre de plongeurs à encadrer, du nombre d'encadrants, des spécificités des pratiques mises en œuvre, etc.
Définir les moyens humains.	<ul style="list-style-type: none"> • Définir l'encadrement nécessaire au bon fonctionnement de l'activité avec un ratio encadrants/élèves raisonnable.

II « LE STAGE EN SITUATION E1 »

**APPRENTISSAGE
&
VALIDATION
DE 3 MODULES**



SYLVIE B/ MF2
OYONNAX -

- STAGE INITIAL INITIATEUR -

II « LE STAGE EN SITUATION E1 »



SYLVIE B/ MF2
OYONNAX -

ENSEIGNEMENT PRATIQUE



RETOUR SOMMAIRE

LIVRET PÉDAGOGIQUE INITIATEUR

ENSEIGNEMENT PRATIQUE ENTRE 0 ET 6 MÈTRES ET THÉORIE ASSOCIÉE

Pour chaque séance, inscrire les annotations suivantes dans les cases correspondantes :
A (acquis), ECA (en cours d'acquisition), NA (non acquis) ou NT (non travaillé).
Vous avez la possibilité d'insérer autant de pages que nécessaire pour couvrir l'ensemble des séances réalisées.

0 à 6 m	DATE					
	Niveau travaillé (N1, PA20...)					
	Thème travaillé					
CONCEVOIR	Définir les objectifs de formation					
	Positionner l'enseignement dans le cursus					
	Justifier la séance					
	Définir une stratégie d'enseignement					
RÉALISER	Évaluer					
	Animer une séance					
	Communiquer					
	Mettre en œuvre une stratégie de formation					
	Utiliser des outils pédagogiques					
ÉVALUER	Mettre en place des remédiations					
	Faire une évaluation initiale					
	Faire une évaluation formative					
	Faire une évaluation finale					

ENSEIGNEMENT PRATIQUE



RETOUR SOMMAIRE

LIVRET PÉDAGOGIQUE INITIATEUR

ENSEIGNEMENT PRATIQUE ENTRE 0 ET 6 MÈTRES ET THÉORIE ASSOCIÉE

Le module doit être validé par le tuteur de stage.
Il doit contenir a minima 5 séances, dont 2 complètes, portant sur des thèmes d'enseignement différents concernant les cursus couverts par les prérogatives de l'initiateur dans cet espace d'évolution.
Une séance est considérée comme complète lorsque les trois phases d'enseignement (concevoir, réaliser, évaluer) sont réalisées par le stagiaire initiateur.

VALIDATION DU MODULE : OUI NON

STAGIAIRE

Nom : Prénom :

TUTEUR DE STAGE

Nom : Prénom :

Qualification :

N° de licence :

CTR : Date :

CACHET

SIGNATURE

II « LE STAGE EN SITUATION E1 »



SYLVIE B/ MF2
 OYONNAX -

ORGANISER L'ACTIVITÉ



[RETOUR SOMMAIRE](#)

LIVRET PÉDAGOGIQUE INITIATEUR

ORGANISER L'ACTIVITÉ

Pour chaque séance, inscrire les annotations suivantes dans les cases correspondantes :
 A (acquis), ECA (en cours d'acquisition), NA (non acquis) ou NT (non travaillé).
 Vous avez la possibilité d'insérer autant de pages que nécessaire pour couvrir l'ensemble des séances réalisées.

ORGANISATION

DATE					
Thème travaillé					
Accueillir les plongeurs					
Organiser le déroulement d'une séance pratique.					
Sécuriser et surveiller					
Réagir en cas d'accident					

PRATIQUE

DATE	
Réussir l'épreuve du mannequin	
Réussir l'épreuve de l'IPD	

ORGANISER L'ACTIVITÉ

Le module doit être validé par le tuteur de stage.
 Il doit contenir a minima 5 séances, dont 2 complètes, couvrant l'ensemble des prérogatives d'un directeur de plongée en milieu artificiel.
 Une séance est considérée comme complète lorsque l'ensemble des items est réalisé par le stagiaire et acquis. Il doit également contenir, pour la partie pratique, au moins une intervention sur un plongeur en difficulté avec scaphandre réussie, ainsi qu'une épreuve du mannequin réalisée dans sa totalité.

VALIDATION DU MODULE : OUI NON

STAGIAIRE

Nom : Prénom :

TUTEUR DE STAGE

Nom : Prénom :

Qualification :

N° de licence :

CTR : Date :

CACHET

SIGNATURE

II « LE STAGE EN SITUATION E1 »



SYLVIE B/ MF2
 OYONNAX -

- STA

LIVRET PÉDAGOGIQUE INITIATEUR

ORGANISER UN CURSUS DE FORMATION

Pour chaque séance, inscrire les annotations suivantes dans les cases correspondantes :
 A (acquis), ECA (en cours d'acquisition), NA (non acquis) ou NT (non travaillé).
 Vous avez la possibilité d'insérer autant de pages que nécessaire pour couvrir l'ensemble des séances réalisées.

ORGANISATION

DATE					
Niveau travaillé					
Identifier la nature du cursus à organiser					
Planifier					
Définir une logistique matérielle					
Définir les moyens humains					

DATE					
Niveau travaillé					
Identifier la nature du cursus à organiser					
Planifier					
Définir une logistique matérielle					
Définir les moyens humains					

LIVRET PÉDAGOGIQUE INITIATEUR

ORGANISER UN CURSUS DE FORMATION

Le module doit être validé par le tuteur de stage.
 Il est validé dès lors que l'ensemble des items est acquis sur l'ensemble des cursus couverts par les prérogatives de l'initiateur.

VALIDATION DU MODULE : OUI NON

STAGIAIRE

Nom : Prénom :

TUTEUR DE STAGE

Nom : Prénom :

Qualification :

N° de licence :

CTR : Date :

CACHET

SIGNATURE

II « LE STAGE EN SITUATION E1 »

PENDANT VOTRE STAGE EN SITUATION :

- Formez vous **au RIFA- P** en cas de besoin
 - => **carte obligatoire pour se présenter à l'examen**
 - **RIFA-P/PSC CTD01 les 31 Janvier & 1er février 2026 à Villars les Dombes**
- Capitaliser sur des journées pédagogiques (CTD01 ou autres)
 - les Dimanches 22 mars & 31 mai 2026 (CTD01)**
- Demander vos allégements à la CTR au moins 1 mois avant l'examen si besoin.
 - => Candidat GP si moins de 3ans à la date de l'examen : demande de dispense d'épreuve de mannequin et report note si >10/20.



III « L'EXAMEN »



SYLVIE B/ MF2
OYONNAX -

- STAGE INITI



III « L'EXAMEN »

• Conditions d'accès

- 16 ans révolus à la date du début de l'examen.
- Licence valide et CACI de moins d'un an.
- PA20 minimum ou titre équivalent.

• Carte RIFAP

- 12 plongées en autonomie validées /P5 minimum sauf dispense (N3, N4 N5).
 - Si l'entrée en formation se fait avant 16 ans, les Plongées accompagnées en autonomie peuvent être comptabilisées dans les 12 plongées.
- Avoir réalisé le stage initial & le stage en situation dans un délai de 3 ans maxi
- **Validation des 3 modules du livret pédagogique** par le tuteur (TSI ou E4)



EXAMEN CTD01 => le samedi 27 juin 2026
- STAGE INITIAL INITIATEUR -

« EPREUVES DE L'EXAMEN »

MANNEQUIN Coef.1	PEDAGOGIE PRATIQUE Coef.2	PEDAGOGIE ORGA Coef.2	REGLEMENTATION Coef.2
Gestion d'une apnée après 1 effort de nage associé à 1 simulation de sauvetage.	Evaluation d'une séance de plongée du débutant au PA20 dans l'espace 0-6m	Évaluer les capacités à organiser l'activité en toute sécurité.	Evaluer la maitrise du Cadre Réglementaire du E1.
100 m PMT /20" mini AD 10" maxi récup surface / récup mannequin 2 à 6 m / 3 signaux de détresse direction du jury / 100 m tractage mannequin	Types de sujets : - sans scaphandre en surface et immersion, - avec scaphandre en surface, - avec scaphandre espace 0-6 m.	Types de sujets : - organisation des séances, - gestion d'un bassin, - organisation des cursus de plongeurs / prérogatives du E1	Réglementation appliquée aux prérogatives de l'initiateur de club (idem stage initial)
12 pts durée + 8 pts tenue/efficacité	MFT non annoté est autorisé	MFT non annoté est autorisé	
Critères éliminatoires • épreuve incomplète • épreuve > 8 min • Note < 10/20. • < 20 " AD • >10 " récup. surface. • 5 " immersion mannequin	Sujet tiré au sort 30 min préparation du sujet 30 min pour l'exposer, le réaliser et répondre aux questions du jury	Sujet tiré au sort 30 min de préparation du sujet 10 min d'exposé 20 min d'échange avec jury.	Epreuve écrite

« REUSSITE A L'EXAMEN »

- Obtenir un total sur l'ensemble de toutes les épreuves **d'au moins 70 points.**
- **Ne pas avoir de note inférieure à 5/20.**
- Avoir obtenu la **moyenne** à l'épreuve du **mannequin.**
- Obtenir la moyenne de 10/20 sur l'ensemble des **2 épreuves de pédagogie.**
- Avoir réalisé toutes les épreuves. Toute épreuve non faite est éliminatoire (sauf en cas d'exemption de l'épreuve de mannequin)
- **Si échec, 30 jours pleins pour se représenter à un autre examen.**



PPROGRAMME
STAGE INITIAL INITIATEUR
CTD01 - 2025

Sylvie BOULLY /MF2

HORAIRES	SAMEDI 27 SEPTEMBRE	HORAIRES	DIMANCHE 28 SEPTEMBRE
8h15	ACCUEIL Tous	8h15	ACCUEIL Tous
8h30	DEVENIR INITIATEUR Sylvie	8h30	EVALUER LES ACQUIS DE LA 1ère JOURNEE Sylvie
9h30	CADRE D'EXERCICE DU E1 Cécile	9h30	ENSEIGNER DES CONNAISSANCES THEORIQUE N1 Christian
10h15	PAUSE	10h15	PAUSE
10h30	APPRENDRE A FORMER : Notions de pédagogie générale Sylvie	10h30	ORGANISER UNE ACTIVITE PEDAGOGIQUE Sylvie
12h	PAUSE	11h30	ENTRAINER LES PLONGEURS Sylvie
13h	ANIMER UNE ACTION PEDAGOGIQUE « METHODES & MOYENS » Sylvie	12h	REPAS
14h	UTILISER LE MF1 Christian	13h	REALISER UNE SÉANCE PRATIQUE Travail de groupe Tous
15h	PAUSE	14h45	PAUSE
15h15	CONCEVOIR UNE SÉANCE PRATIQUE Sylvie	15h	ORGANISER UNE ACTIVITE PEDAGOGIQUE Travail de groupe Tous
16h	REALISER UNE SEANCE PRATIQUE Tous Travail de groupe	16h30	DELIVRANCE DES LIVRETS PEDAGOGIQUES Sylvie
17h15	EVALUER LA 1ère JOURNEE	16h45	EVALUER LE STAGE Tous
17h30	FIN DE LA JOURNEE	17h	FIN DU STAGE INITIAL

En début & pendant le stage :

- Régler le stage de 30 euros
- Signer la feuille de présence à chaque $\frac{1}{2}$ journée

A la fin du stage :

- Récupérer le livret pédagogique E1
- Renseigner l'évaluation de formation.

Sylvie B

Date : Type de formation :

EVALUATION DE LA FORMATION

Entourer le smiley correspondant à votre ressenti

- 1 SATISFACTION GLOBALE
- 2 VIE DE GROUPE
- 3 ATTEINTE DES OBJECTIFS
- 4 MATERIEL MIS A DISPOSITION
- 5 ACCUEIL & COVIVALITE
- 6 CONTENU DU PROGRAMME
- 7 COHERENCE DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE
- 8 SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Remarques éventuelles

MERCI DE VOTRE ATTENTION



BIENVENUE DANS LE MONDE DE LA PEDAGOGIE EN PLONGEE

SYLVIE B/ MF2
OYONNAX -

- STAGE INITIAL INITIATEUR-